

Edito

P 01

Info

P 02

Etat d'avancement
des SIT communaux
dans le Canton de Vaud

En bref

P 08

brèves

n°6

mars 2003

Un numéro exceptionnel pour ce 6^e numéro des Brèves.

Un seul article pour un seul sujet, l'état d'avancement des Systèmes d'Information du Territoire (SIT) communaux dans notre canton.

En effet, courant du 2^e semestre 2002, l'Union des Communes Vaudoises et l'ASIT-VD se sont associées pour réaliser une enquête auprès de l'ensemble des communes du canton. Le sujet de cette enquête portait sur la mise en place, ou pas, de SIT communaux.

Aujourd'hui, à travers ce bulletin, nous vous présentons la totalité des résultats obtenus, et nous espérons que cette étude saura retenir votre attention comme elle a retenu la nôtre.

D'ailleurs dans la foulée de ce numéro, la parution des brèves n°7 est déjà

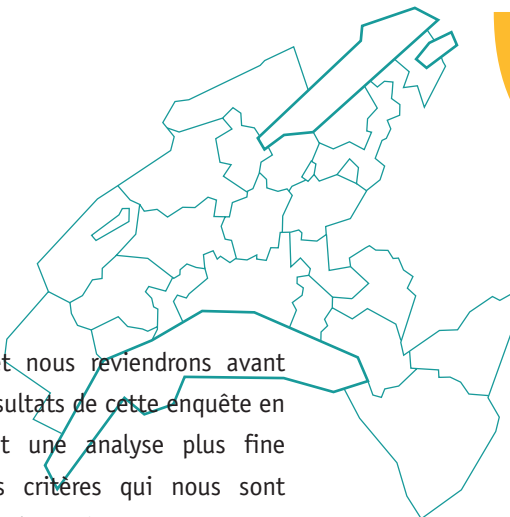
programmée, et nous reviendrons avant l'été, sur les résultats de cette enquête en vous proposant une analyse plus fine selon quelques critères qui nous sont apparus comme déterminants.

Avant de vous souhaiter une excellente lecture à tous, il nous reste à remercier très chaleureusement les communes qui ont répondu à notre questionnaire.

Sans elles, et leur collaboration, pas d'étude possible.

Bien à vous.

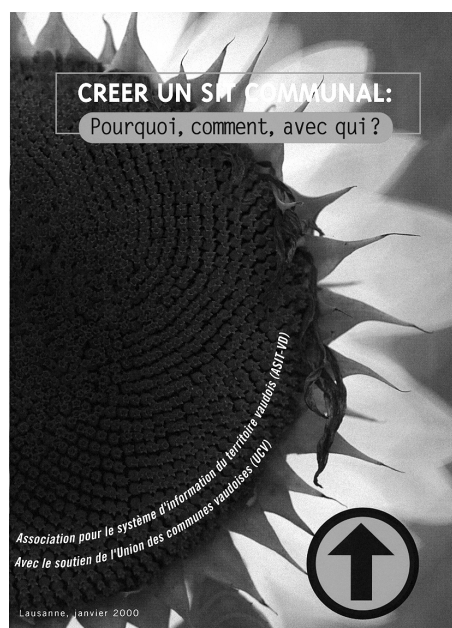
Le Comité de l'ASIT-VD



Etat d'avancement des SIT communaux dans le Canton de Vaud

Marie-Paule Lagasquie, ASIT-VD et Daniel Tanniger, UCV

**Résultats de l'enquête
menée auprès des communes
vaudoises par l'UCV et l'ASIT-VD
au 2^e semestre 2002**



Il y a quelques mois, l'Union des Communes Vaudoises (UCV) et l'ASIT-VD prenaient l'initiative d'interroger l'ensemble des communes du canton sur le sujet particulier de la mise en place de Système d'Information du Territoire (SIT) communal.

En 2000, l'UCV et l'ASIT-VD s'étaient déjà associées pour rédiger 4 brochures à l'intention des autorités communales. Ces publications souhaitaient apporter la connaissance de base sur les Systèmes d'Information du Territoire, présenter les conditions de création et de gestion de ces outils d'un type nouveau dont il fallait aussi présenter les avantages.

Deux ans ont passé depuis la parution de ces publications, le temps du bilan de cette opération de promotion des SIT communaux est donc venu.

Le but avoué de cette enquête était de mesurer l'évolution de la mise en place des SIT au sein des communes ainsi que l'impact obtenu par les brochures que nous avons réalisées.

L'enquête a pris la forme d'un questionnaire composé d'une quinzaine de questions qui a été envoyé au 382 communes vaudoises.

Première satisfaction, 219 des communes interrogées ont renvoyé le questionnaire, soit plus de 57% des communes. Pour ce qui concerne les communes qui n'ont pas répondu, la majorité d'entre elles sont des petites à très petites communes en terme du nombre d'habitants (les communes de moins de 1'000 habitants qui n'ont pas répondu représentent 38% des communes), et manifestement, elles

n'ont pu mettre en place un tel outil de gestion de leur territoire communaux.

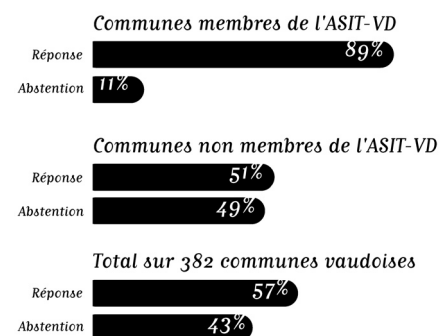
Ce vaste échantillon de réponses nous a permis de réaliser cette étude assez représentative de ce qui se passe aujourd'hui dans le canton de Vaud en terme de gestion d'information géographique communale.

.....

Voici les résultats les plus significatifs de l'enquête.

Nous avons choisi de présenter ces divers résultats selon un critère particulier d'appartenance ou non à l'association ASIT-VD qui est chargée de promouvoir l'utilisation des SIT sur le territoire vaudois. Lorsque ce n'est pas le cas pour certaines des réponses, c'est que ce critère n'apportait aucun relief supplémentaire et qu'il y avait homogénéité dans les réponses des communes qu'elles soient membres, ou pas, de l'ASIT-VD.

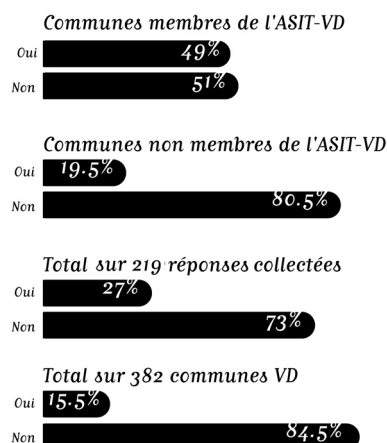
Pourcentage de réponses obtenues au questionnaire:



Sur les 156 communes non membres de l'ASIT-VD qui n'ont pas retourné le questionnaire, il faut noter que plus de 90% de ces communes ont moins de 1'000 habitants.

La première question portait sur l'interrogation phare de notre enquête, à savoir :

« Votre commune a-t-elle mis en place un SIT » ?



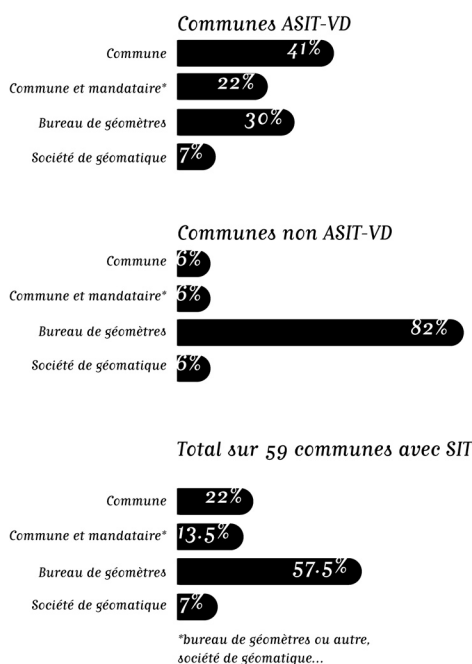
Premier enseignement du questionnaire. A peine plus de 15% des communes valdoises (si l'on considère que les 163 communes qui n'ont pas répondu à l'enquête ne possèdent pas de SIT) se sont dotées de cet outil de gestion du territoire par excellence.

Ce chiffre, faible, s'explique pourtant assez facilement dans un premier temps par la petitesse d'une grande partie de nos communes, qui n'ont bien souvent pas la possibilité, en terme de moyens tant humains que financiers, de recourir à un tel investissement.

Le questionnaire s'articulait ensuite en 2 phases, selon que l'on ait répondu à la première question de mise en place d'un SIT communal par « oui » ou par « non ».

Pour les communes ayant répondu « oui », des questions supplémentaires permettaient d'analyser l'avancement des projets ainsi que le degré de satisfaction obtenu avec cet outil.

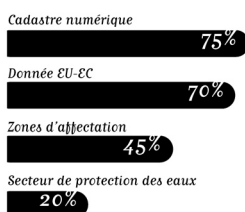
A1. « Qui s'occupe de gérer le SIT communal » ?



Lorsque c'est la commune qui gère directement son propre SIT, c'est souvent au bureau technique communal qu'elle confie cette mission.

Par contre, lorsque la commune gère en commun son SIT avec un bureau externe, les tâches confiées au mandataire extérieur portent essentiellement sur l'acquisition des données et sur leur mises à jour.

A2. « Quelles données contient votre SIT » ?



Sur les 59 communes qui possèdent un SIT, l'éventail des données le composant est plutôt large et varié.

Évidemment la base cadastrale numérique constitue la clé de voûte de plus de 75% des SIT communaux du canton.

De même, le cadastre souterrain et ses précieuses informations sur les

canalisations d'eau (EU-EC est une donnée que possède 70% des communes), mais aussi canalisations électriques, de gaz voire même de télé-réseau constitue là aussi une des couches les plus importantes de vos SIT.

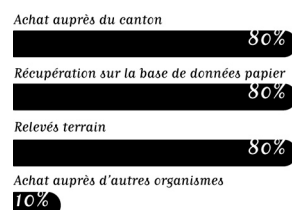
Viennent ensuite les zones d'affectation pour 45% des communes, et pour 20%, les secteurs de protection des eaux.

Les autres données évoquées par les communes qui nous ont répondu sont très hétérogènes, comme par exemple :

- le plan d'ensemble
- les bâtiments
- les orthophotos et cartes pixels utilisées comme fond raster
- le cadastre du bruit
- les éclairages publics
- les monuments historiques et zones archéologiques
- les jardins publics et surfaces vertes
- ainsi que divers autres plans, propres à la commune, tels que les plan d'intervention des secours (police, pompiers), les plans de déneigement ou bien encore les plans directeurs du cimetière.

Il s'agit là d'un aperçu non exhaustif de la richesse des données que peuvent contenir les SIT communaux ; étant bien évident que chaque commune renseigne son SIT selon ses besoins en y ajoutant les données utiles à sa propre gestion.

A3. « Quel a été le mode d'acquisition de vos données » ?



L'étude des réponses montre que 3 modes d'acquisitions principaux sont utilisés à égalité par les communes possédant un SIT. Il n'y a donc pas un seul et unique

moyen de se procurer les données nécessaires.

Ainsi 80% des communes ont obtenu une partie de leurs données en les achetant auprès du canton. Cela est vrai en particulier pour les données cadastrales, lorsqu'elles sont disponibles sur le territoire communal, les zones d'affectation et les secteurs de protection des eaux.

Les autres données ont été récupérées sur la base de plans papier pré-existants, soit par simples scans des plans, soit par digitalisation des données ou bien encore par vectorisation des plans scannés.

80% des communes ont aussi eu recours à des relevés terrain afin de compléter la base de données du SIT et acquérir ainsi les données manquantes.

Enfin, pour 10% des SIT communaux, quelques données ont été obtenues auprès d'organismes tels que Swisscom, la Romande Énergie ou bien encore l'Office Fédéral de Topographie, Swisstopo, pour les orthophotos ou les cartes pixels notamment.

A4. «Sous quelles formes se présentent vos données communales» ?

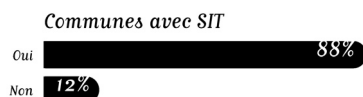


La part de données numériques atteint donc quasiment les 60% pour les communes possédant un SIT. Cependant, même pour ces communes-là une partie importante des données géographiques restent encore sous forme papier.

Les communes possédant beaucoup de leurs données au format papier s'accordent toutes pour dire que le temps et les moyens, tant financiers qu'humains, manquent pour permettre un transfert rapide du tout papier vers le tout numérique. Ainsi le maintien de

certaines données papiers semble inévitable, ceci est particulièrement vrai pour tout ce qui touche aux archives comme par exemple les anciens plans tels les anciens relevés de conduite...

A5. «Diriez-vous de votre SIT qu'il s'agit d'un outil de gestion utile» ?



La grande majorité des communes bénéficiant d'un Système d'Information du Territoire juge cet outil utile dans le cadre de la gestion de leur territoire communal, certains vont même jusqu'à qualifier le SIT d'outil «indispensable» voire même «vital»!

Pour les 12% qui ne sont pas (encore) persuadés de l'utilité de cet outil, ces communes reconnaissent elles-mêmes en commentaire à leur réponse, que le problème vient plus véritablement du fait que leur SIT n'est pas encore opérationnel car incomplet avec un jeu de donnée trop faible pour être tout à fait exploitable.

A6. «Quels sont d'après vous les principaux atouts d'un SIT» ?

Les communes s'étant prononcées en faveur de l'utilité du SIT communal ne sont pas avares en compliments, comme vous pouvez en juger:

- Vue d'ensemble du territoire communal permettant une meilleure gestion car plus globale
- Amélioration de la connaissance du patrimoine communal
- Mémoire du territoire communal qui n'est désormais «plus liée aux changements de municipaux ou de bureaux techniques»

• Centralisation des données: «posséder tous les renseignements de la commune sur PC, grâce au couplage bases de données avec la géographie communale»

- Facilité d'utilisation et d'accès aux informations: «l'ensemble des services communaux à accès à l'information»
- Impression aisée des documents
- Représentation à échelle variable
- Souplesse d'utilisation pour gérer les données, et faire les mises à jour
- Systèmes évolutifs et fiables
- Aide à la décision et à la planification
- Gain de temps

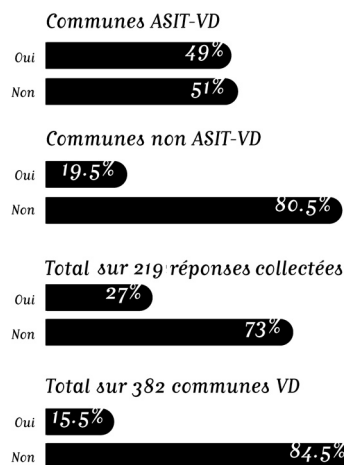
Ci dessous, quelques autres atouts très concrets du SIT, morceaux choisis parmi les réponses obtenues à cette question:

- «Pouvoir répondre à certaines obligations légales, par exemple l'établissement d'un PGEE»
- «Possibilité de lier le géosite de la commune avec le fichier du contrôle des habitants»
- «Les données sont visibles par le greffe municipal qui peut renseigner directement si nécessaire les personnes» d'où «un meilleur service pour tous y compris aux habitants»
- «Pouvoir sortir le plan d'une parcelle avec le relevé des canalisations eaux claires - eaux usées».

Les 59 communes vaudoises qui possèdent un SIT opérationnel ne peuvent cependant pas occulter les très nombreuses autres communes (160 sur 219) qui ont répondu «non» à notre première question sur la mise en place, ou pas, d'un tel outil.

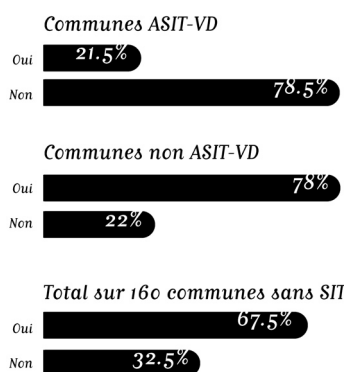
Nous rappelons, ici, les pourcentages obtenus à la question de référence:

«Votre commune a-t-elle mis en place un SIT»?



Les questions suivantes s'adressaient plus particulièrement aux communes n'ayant pas mis en place de SIT, afin de mieux appréhender les raisons éventuelles permettant d'expliquer ce très fort pourcentage (73% des réponses du questionnaire).

B1. «Votre commune n'a pas souhaité mettre en place un SIT»?



Il s'agit là d'une des questions où la différence entre communes membres de l'ASIT-VD et celles qui ne le sont pas est particulièrement flagrante. En effet, les communes partenaires ASIT-VD semblent persuadées de l'utilité de la mise en place d'un SIT, mais suite à un certain nombre de difficultés, cette mise en place n'a pas pu être effective et la création d'un SIT communal a été repoussée à plus ou moins long terme.

A l'inverse, les communes non membres de l'ASIT-VD sont majoritaires à assumer leur choix de non mise en place d'un SIT. L'argument principal qu'elles évoquent est le faible nombre d'habitants de la commune.

De plus, ces petites communes répondent qu'elles sont souvent peu ou pas du tout informatisées, ce qui rend évidemment l'utilisation d'un tel outil impossible.

Enfin, quelques communes, rares (1% des réponses au questionnaire), reconnaissent ne pas savoir de quoi il s'agit («nous n'avions pas connaissance d'un tel système») et s'interrogent sur l'objet de notre enquête.

B2. «Quelles sont les difficultés qui freinent votre projet»?

Les réponses qui reviennent le plus fréquemment sont les suivantes :

- Manque de moyen financier
- Manque de personnel
- Manque de temps
- Absence de volonté politique
- Problèmes techniques

De nombreuses communes (32.5% des réponses, soit 52 communes) se disent convaincues de la nécessité et de l'utilité d'un SIT en tant qu'outil de gestion du territoire communal. Cependant, elles soulignent plusieurs difficultés qui pour l'heure ont retardé leurs projets.

Le problème le plus courant relevé est celui du manque de moyens.

Les ressources financières sont citées en premier lieu, le coût assez important d'un tel projet est avancé.

Vient ensuite le manque de moyens humains, les communes insistent sur l'absence de personnel qualifié pour pouvoir mener correctement à bien le projet. Certaines communes précisent d'ailleurs

qu'elles attendent la création d'un bureau technique communal pour se lancer.

Enfin, le manque de temps est lui aussi évoqué, de nombreux autres projets sont souvent jugés plus prioritaires.

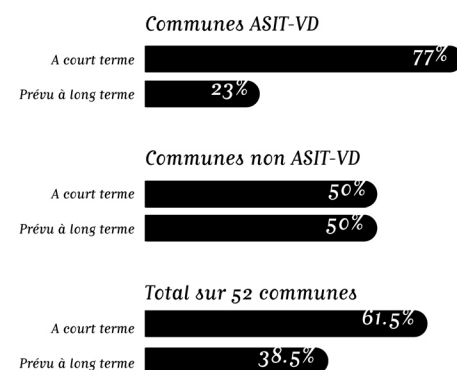
Parmi les communes les plus avancées dans leur futur projet de mise en place d'un SIT, d'autres sortes de difficultés sont évoquées.

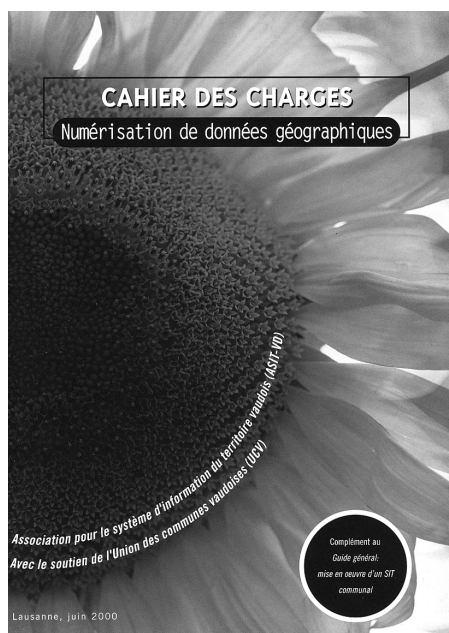
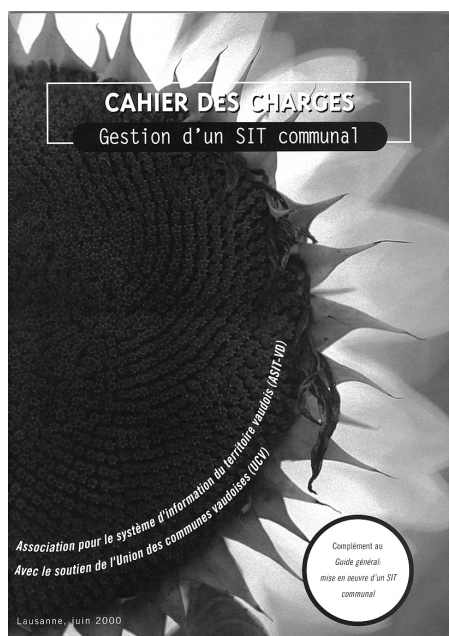
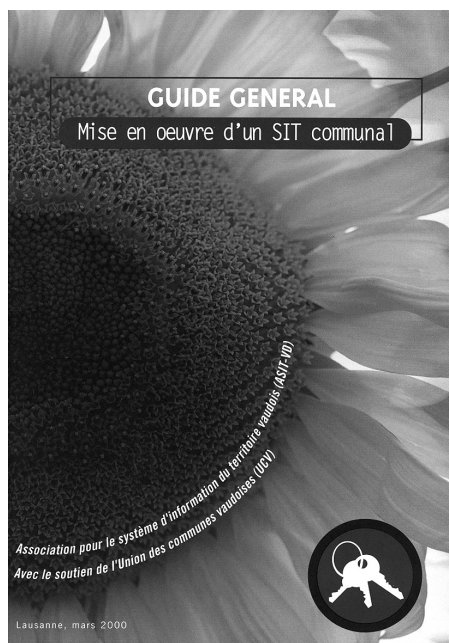
En particulier, le cas symptomatique de l'opposition entre techniciens communaux, persuadés de l'intérêt de l'outil, et municipalité qui a d'autres priorités et bloque alors le projet. Ce problème de manque de réelle volonté politique semble être à l'origine de nombreux échecs de mise en place de SIT communaux.

Des difficultés d'ordre organisationnel et/ou technique sont aussi décrites, avec l'exemple flagrant du problème de la récupération des données, l'incertitude pour la commune de savoir où et comment se procurer les données nécessaires à ses besoins. De même, l'absence de la base cadastrale numérique non disponible partout est citée comme exemple de difficultés supplémentaires.

Toutes ces difficultés mises bout à bout justifient parfois la non mise en place d'un SIT dans une commune.

B3. «Vous avez un projet SIT en démarrage»?

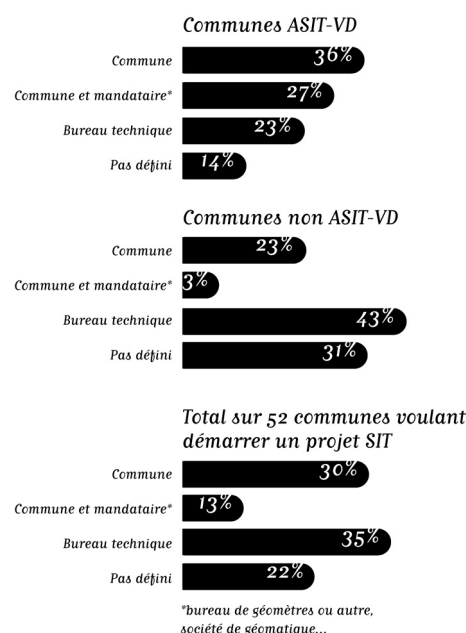




52 communes parmi celles qui n'ont pas déjà mis en place un SIT communal espèrent bien que cet état de fait n'est que provisoire. Leur souhait est de pouvoir bénéficier d'un tel outil dans un délais le plus bref possible.

Nombreuses sont celles qui assurent que l'élaboration du plan général d'évacuation des eaux (PGEE) a servi de détonateur et que l'aide d'un SIT moderne est désormais impérative pour pouvoir répondre à certaines obligations légales.

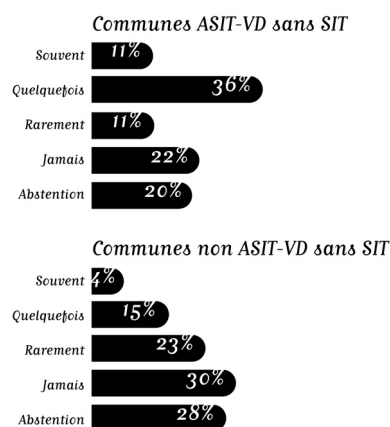
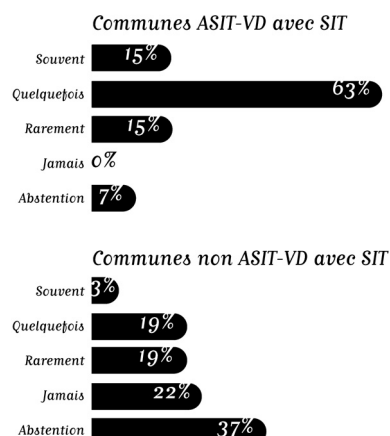
B4. Qui gérera votre futur SIT ?



Enfin, la dernière partie de l'enquête portait sur les publications réalisées par l'ASIT-VD:

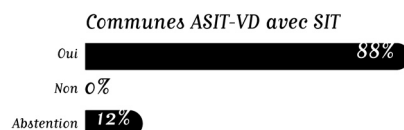
Les questions s'y rapportant allaient nous permettre d'avoir un retour sur l'investissement consenti en 2000 pour la création de ces brochures. Nous souhaitons alors offrir une information simple mais de qualité à destination des communes qui voulaient se lancer dans l'aventure SIT. Oui ou non, nos brochures avaient-elles atteint leur cible?

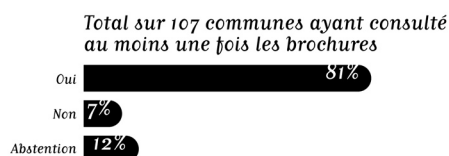
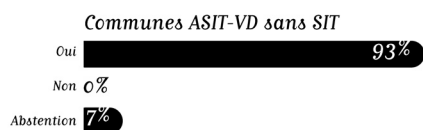
C1. Avez-vous consulté les brochures sur les SIT communaux ?



La réponse «jamais» est loin d'être négligeable puisqu'elle représente presque 1/4 des opinions exprimées, mais souvent les communes évoquent les récents changements de municipalité pour expliquer qu'elles n'ont jamais vu ces brochures et qu'elles n'ont donc pas pu les consulter.

C2. Les avez-vous trouvées intéressantes ?



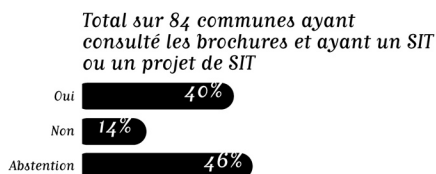
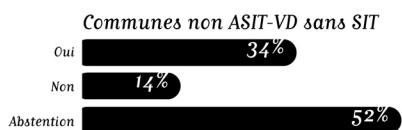
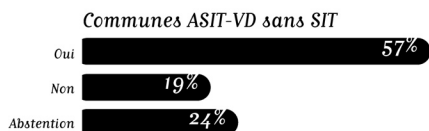
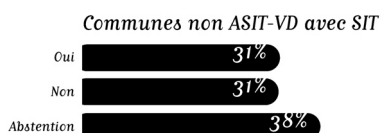
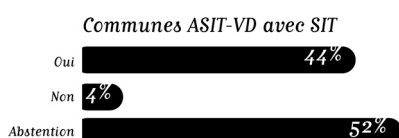


Nos publications semblent donc avoir reçu un accueil plutôt favorable.

En 2000, lorsqu'elles ont été éditées, l'aventure des SIT communaux n'en était qu'à ses balbutiements et pour beaucoup, ce sigle un peu sec n'évoquait pas grand chose.

Il ressort des réponses analysées que les brochures, d'un abord agréable et intéressantes à lire, ont eu au moins un mérite principal, celui d'expliquer ce qu'était un Système d'Information du Territoire et ses avantages à des non professionnels. Plusieurs témoignages nous assurent que cela s'est avéré fort utile, en particulier pour convaincre des municipalités réticentes, bien souvent par manque de connaissances.

C3. Avez-vous trouvé dans ces brochures des réponses pour démarrer votre projet SIT, en cours ou à venir ?



Le résultat de cette question est beaucoup moins unilatéral, d'autant que la très forte abstention n'en facilite pas la lecture.

Bien qu'une majorité ait jugé que les brochures étaient intéressantes à lire, il s'avère que moins de 1 personne sur 2 estime y avoir véritablement trouvé des informations concrètes pour mener à bien leur projet de SIT.

Il est clair que pour les communes dont les projet SIT avaient déjà démarré en 2000, les publications de l'ASIT-VD n'ont eu qu'un faible impact.

De plus, pour être accessible au plus grand nombre, le message a forcément été simplifié, et c'est justement le reproche que nous ont adressé certaines communes qui possédaient déjà des connaissances importantes sur le sujet. En particulier, le manque de propositions concrètes pour véritablement démarrer un SIT a été souligné.

A notre décharge, nous rappellerons l'état d'esprit dans lequel ces brochures ont été conçues; apporter les informations de base sur ces outils d'un nouveau type, en 2000, mais il est sûr qu'il ne s'agissait pas d'une notice technique guidant pas à pas les municipalités.

A première vue, le bilan de cette enquête nous apparaît donc un peu mitigé, de même pour les publications qui ont eu un succès relatif.

Toutefois, peu de communes ignorent désormais ce qu'est un Système d'Information du Territoire communal, mais par contre, elles sont très peu nombreuses dans le canton à avoir mis en place cet outil.

Quelques autres communes devraient les rejoindre dans un avenir plus ou moins proche, mais le chemin semble encore bien long à parcourir pour avoir un pourcentage significatif du canton couvert par des SIT...

Evidemment, nous ne pouvons qu'encourager les communes ayant un projet de SIT à se lancer, en les assurant qu'«il n'y a que le premier pas qui coûte» et qu'elles trouveront sans aucun doute pleine satisfaction dans leur nouvel outil.

Cependant nous sommes tout à fait conscients qu'un projet de la sorte se pense sur le long terme, et que de très nombreuses interrogations subsistent.

Nous vous donnons d'ailleurs rendez-vous dans le prochain numéro des Brèves, qui paraîtra avant l'été.

Dans ce numéro, nous reviendrons sur les résultats de cette enquête et nous vous proposerons une étude plus fine dans laquelle nous souhaitons mettre en lumière un certain nombre de paramètres sur lesquels il nous semble bon de s'arrêter un peu plus longtemps.

Enfin, un grand MERCI à ceux qui ont pris un peu de leur temps pour répondre à notre questionnaire. Nous leur devons cette photographie de l'évolution des SIT communaux dans le Canton de Vaud.

A bientôt donc...

Données Swisstopo en diffusion

Deux nouvelles données de l'Office
Fédéral de Topographie sont
diffusables depuis le Requêteur.
Il s'agit des dernières orthophotos
sur le canton ainsi que de
SwissNames 25 qui contient
l'ensemble des données
toponymiques. La description
de ces données est consultable
dans le Dictionnaire
de l'ASIT-VD. ●



Assemblée Générale 2003

Rendez-vous le 9 avril au Mövenpick de
Lausanne-Ouchy pour la 9e assemblée
générale de notre association. Le pro-
gramme est disponible sur notre site
web www.asit.vd.ch. ●

Bienvenue à ...

Nouveaux membres de l'ASIT-VD:
MM. Romon, Lemonis et Pedrolini,
les sociétés Triform,
et Siemens Suisse,
les Bureaux Hydro-Concept,
Norbert - Géologues Conseils,
Karakas et Français
et la commune de Rolle. ●

Commentaires sur ce bulletin, remarques, idées ... nous sommes à votre disposition :

Tel. 021 316 70 24 • fax 021 316 70 30 • e-mail marie-paule.lagasque@asit.vd.ch • adresse 5, rue de l'Université Case postale 144 1000 Lausanne 17